

Agenda 2030

Gymnase d'Yverdon

Résultats de l'enquête auprès des collaborateur-ric-e-s et élèves

1. Contexte

En 2019, un Groupe de travail (GT) Agenda 2030, composé d'élèves et de membres du personnel, a élaboré une première version d'un plan d'actions ayant pour but de renforcer la place de la durabilité au sein du Gymnase d'Yverdon durant la période 2020-2030. Cette volonté s'inscrit dans la continuité du travail déjà mené dans ce domaine par des maître-sse-s et des élèves au Gymnase d'Yverdon depuis 2010 et en cohérence avec l'Agenda 2030 de la Confédération et du Canton de Vaud.

Ce plan d'actions a été soumis en consultation entre décembre et fin janvier 2020 à l'ensemble du personnel enseignant (environ 160 maître-sse-s) et administratif (10 personnes) ainsi qu'aux délégué-e-s des classes (60 personnes) et un questionnaire a permis de recueillir leurs avis. La participation a été la suivante :

- Réponses totales : 103
- Réponses des enseignant-e-s : 59 (environ 1/3 des enseignant-e-s)
- Réponses des délégué-e-s : 40 (environ 2/3 des délégué-e-s)
- Réponses du personnel administratif : 4 réponses (environ 40% du personnel administratif)

2. Objectifs

Le questionnaire avait deux objectifs :

- a. Objectif 1 : obtenir l'avis des élèves et du personnel sur le projet d'Agenda 2030 ;
- b. Objectif 2 : faire évoluer l'Agenda 2030 en conséquence afin qu'il reflète les besoins concrets des élèves et du personnel.

3. Communication

Des communications ont été réalisées à différentes étapes du processus :

- Avant de démarrer l'élaboration de l'Agenda 2030, un appel a été lancé en Conférence des maître-sse-s ainsi qu'auprès des élèves pour constituer un GT Agenda 2030 ;
- Un point de situation a été fait en Conférence des maître-sse-s à la fin janvier 2020 ;
- Les résultats du questionnaire ont été mis à la disposition de tous les élèves et de tous les membres du personnel à la rentrée d'août 2020 ;
- Le délai important entre la réalisation du questionnaire et le retour est dû à la crise sanitaire.

4. Résultats principaux

4.1. Niveau de préoccupation quant aux problématiques liées à la durabilité

- Une majorité des personnes interrogées se sent préoccupée (42.7%) ou très préoccupée (25.2%) par les problématiques liées à la durabilité ;
- Un pourcentage faible (8.8%) se sent peu préoccupé.

4.2. Intégration des questions de durabilité dans la pratique professionnelle / dans les cours

- Environ un tiers des sondés (29.7%) abordent régulièrement les questions de durabilité dans les cours ;
- Un second tiers (33.7%) les abordent parfois ;
- Un tiers les abordent peu souvent (27.7%) ou jamais (8.9%).

4.3. Évaluation de la forme et du contenu de l'Agenda 2030

- La forme des différentes parties de l'Agenda 2030 est jugée claire, voire très claire, pour la majorité des sondés. Il en va de même pour le contenu qui est évalué comme étant pertinent ou très pertinent pour toutes les parties du document ;
- Commentaires et suggestions :
 - Un commentaire important qui ressort est celui de la **longueur du document** qui pose problème à plusieurs personnes (p.ex. « trop long », « trop rigide », « trop verbeux », « indigeste à la lecture ») ;
 - **Remarque** : l'Agenda 2030 est pensé comme un document de référence qui pose le cadre des actions à mener pour la période 2020-2030. En ce sens, il doit être détaillé et complet. Son utilisation sera cependant probablement spécifique puisqu'un-e collaborateur-rice ou un élève pourra l'aborder en lien avec une thématique particulière (p.ex. un élève souhaitant mener un travail de maturité sur la thématique des énergies pourra consulter spécifiquement le champ d'action « Energie et climat »).
 - Toutefois, une plaquette de présentation plus synthétique et visuelle sera préparée.
 - Un deuxième commentaire qui apparaît est celui d'un besoin de clarification quant au **sens du plan d'actions** (p.ex. « ne dégage pas de stratégie claire », « manque un débat de fond ») ;
 - **Remarque** : en lien avec cette remarque, la version finale de l'Agenda 2030 présente l'ancrage de la démarche (chapitre 3) et un plan d'intentions (chapitre 4).
 - La question de la **mobilité** a suscité plusieurs réactions, notamment en lien avec l'utilisation de la voiture ;
 - **Remarque** : la proposition de « limiter les places de parc » a été retirée (Champ d'action « Mobilité »). A ce jour, aucun plan ne prévoit de réduire le nombre de places de parc. Un travail est cependant mené pour améliorer les infrastructures pour les vélos (p.ex. places de parcs dédiées) ainsi que pour améliorer la desserte des transports publics (participation du gymnase à la refonte du plan directeur des transports publics de la ville d'Yverdon).
 - Une remarque porte sur les champs d'action 1 et 2 qui ne « relèveraient pas de la durabilité » ;
 - **Remarque** : les champs d'action 1 (« Transition intérieure ») et 2 (« Éducation au développement durable ») sont basés respectivement sur l'objectif 3 des ODD (« Bonne santé et bien-être ») qui dit que « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout

âge sont des conditions essentielles au développement durable¹ » et sur l'objectif 4 (« Éducation de qualité ») qui intègre l'EDD comme composante².

- Différentes suggestions d'actions ont été proposées. Celles-ci pourront être adressées à la future Commission de la durabilité (présentation du concept à la rentrée 2020).

4.4. Champs d'action prioritaires et implication

Classement des trois premiers choix pour les priorités 1 à 3 :

Priorités	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix
Priorité 1	EDD (26.2%)	Transition intérieure (21.4%)	Réduction des déchets (13.6%)
Priorité 2	Réduction des déchets (20.4%)	Ressources naturelles (17.5%)	EDD (16.5%)
Priorité 3	Énergie et climat (22.3%)	Mobilité (17.5%)	Alimentation (15.5%)

Classement des pourcentages accordés à chaque champ d'action (les trois plus importants sont à chaque fois en gras) :

Champ d'action	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
EDD	26.2	16.5	6
Trans. intérieure	21.4	6	2
Réd. déchets	13.6	20.4	13.6
Alimentation	12.6	8.7	15.5
Energ. et climat	8.7	6	22.3
Ress. naturelles	7.8	17.5	5
Communication	5.8	7.8	7.8
Mobilité	3	6	17.5
Admin. exemplaire	0.9	8.7	5

Le premier champ d'action aux yeux des personnes interrogées est celui de l'Éducation au développement durable (EDD) et ce choix rappelle que la mission première de l'école est celle d'enseigner. De plus, ceci fait écho à l'étude sur la « Plateforme durabilité » menée par Daniel Curnier et Thomas Jaccard en 2019 auprès de quatre gymnases vaudois (dont le Gymnase d'Yverdon) et dont il ressortait que les enseignant-e-s ont besoin de savoir comment enseigner la durabilité dans leurs cours (aspect pédagogique) et ont besoin de contenu (aspect académique). La Plateforme durabilité (dont le lancement est prévu fin 2020) répondra en partie à ces besoins notamment par un partenariat avec la HEP Vaud et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) de l'UNIL. De plus, des formations continues sont proposées à la HEPL³ et un cycle de conférences⁴ organisé conjointement par la HEP Vaud et la FGSE intitulé « Enjeux de la durabilité et implications pour l'école » aura lieu en automne 2020. Celui-ci a valeur de formation continue. Sans oublier Education21⁵ qui met à disposition de nombreuses ressources.

¹ Pour plus d'informations, consulter <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

² Pour plus d'informations, consulter <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>

³ Pour plus d'informations sur les formations continues de la HEPL en lien avec la durabilité, consulter : <http://candidat.hepl.ch/cms/accueil/formations-continues/formation-continue-attestee/evenements-et-actualites/prestations-liees-projets-dfjc/durabilite.html>

⁴ Pour plus d'informations sur le cycle de conférences, consulter : <http://candidat.hepl.ch/cms/accueil/formations-continues/formation-continue-attestee/offre-de-cours/programme-annuel-de-cours/rechercher-un-cours.html?id=621259504>

⁵ Pour plus d'informations, consulter : <https://www.education21.ch/fr>

Le deuxième champ d'action est celui de la transition intérieure. L'accent est ainsi mis sur le bien-être au sens large (santé physique et mentale) de la communauté gymnasiale (ODD N°3 et N°16), sur une éducation à la responsabilité, à l'autonomie, à la créativité et sur le développement de la personnalité⁶. Ce champ d'action est porté par le réseau de santé du Gymnase et coordonné par le-la Délégué-e PSPS.

Finalement, les réponses à la question des « besoins des enseignant-e-s et des collaborateur-riche-s » confirment les éléments relevés ci-dessus. Néanmoins, deux éléments supplémentaires apparaissent fortement dans les remarques : un besoin de **temps** et de **périodes de décharge** pour pouvoir conduire des projets en lien avec la durabilité.

Classement des champs d'action en fonction de la volonté d'implication :

Champ d'action	Pourcentage
Réd. déchets	59.2
EDD	46.6
Alimentation	40.8
Energ. et climat	34
Mobilité	32
Trans. intérieure	27.2
Ress. naturelles	26.2
Communication	25.2
Admin. exemplaire	16.5

Les résultats ci-dessus permettront d'orienter les priorités des actions à mener dans le cadre de l'Agenda 2030.

4.5. Autres suggestions

En synthèse, les éléments suivants sont ressortis des remarques finales (liste non exhaustive) :

Enseignement :

- Nécessité d'aborder les problématiques actuelles avec les élèves pour trouver des solutions ;
- Limiter « les contraintes administratives (réunions, rapports) » pour ne pas « perdre de temps » et pouvoir se consacrer à l'enseignement ;
- Nécessité de se concentrer sur « l'apprentissage de contenus académiques » avant de « se disperser dans d'autres domaines, tels que la durabilité du Gymnase ».
 - **Remarque** : la durabilité fait appel à des contenus académiques (elle est par exemple un des axes principaux retenu par l'UNIL, l'EPFL, la HEPL ou encore les HES-SO) et par exemple l'UNIL a annoncé qu'un objectif dans les années à venir est que chaque étudiant-e puisse aborder les questions de durabilité dans son parcours universitaire quel que soit le cursus choisi).

Orientation stratégique de la durabilité :

- Nécessité de mettre en place des « débats de fond » pour permettre à la communauté gymnasiale de « prendre des décisions impactant la vie des usagers du gymnase ». Dans le même sens, établir les priorités du gymnase par des discussions en Conférence des maître-sse-s.

⁶ Ces objectifs sont par exemple ceux qui sont identifiés dans le Plan d'étude cadre (PEC) suisse de la maturité.

- **Remarque** : la Direction a commencé début 2020 à établir des propositions d'axes de développement prioritaires pour le Gymnase d'Yverdon sur la base des sondages effectués auprès de la communauté gymnasiale et des entretiens menés avec les maître-sse-s. Ce travail a été interrompu par la crise sanitaire et sera repris à la rentrée 2020-2021) ;

Formation :

- Besoin de formation de la part des enseignant-e-s (cf. point 4.4)

Différentes suggestions d'actions ont été proposées dans les remarques finales. Celles-ci pourront être adressées à la future Commission de la durabilité.

4.6. Suite de l'Agenda 2030

Les résultats de l'enquête ont permis d'identifier une partie des besoins des collaborateur-riche-s et des élèves du Gymnase et les points d'attention. Dans l'ensemble, les personnes sondées considèrent la durabilité comme une préoccupation claire et le projet de l'Agenda 2030 est perçu positivement.

Ces résultats ont été couplés avec ceux de l'étude Cerchia et Carrasco (2019) sur le bien-être du gymnase et avec ceux de l'étude Curnier et Jaccard (2020) sur la plateforme durabilité et ils ont ainsi permis d'affiner l'Agenda 2030 du Gymnase d'Yverdon.

Une commission de la durabilité sera mise sur pied dès la rentrée 2020-2021 (composée de membres du corps enseignant, du personnel administratif, des élèves et de la Direction) et elle aura pour fonction d'en assurer le pilotage en collaboration avec les différents partenaires de l'institution (files, comité des élèves, concierges, COFOP, etc.). Ce projet sera soumis au personnel enseignant, au personnel administratif et aux élèves (par le conseil des délégués) dès la rentrée 2020-2021.

L'Agenda 2030 est un projet évolutif qui pourra être complété ou restreint en fonction des opportunités et des contraintes qui se présenteront au cours de la période couverte par celui-ci.

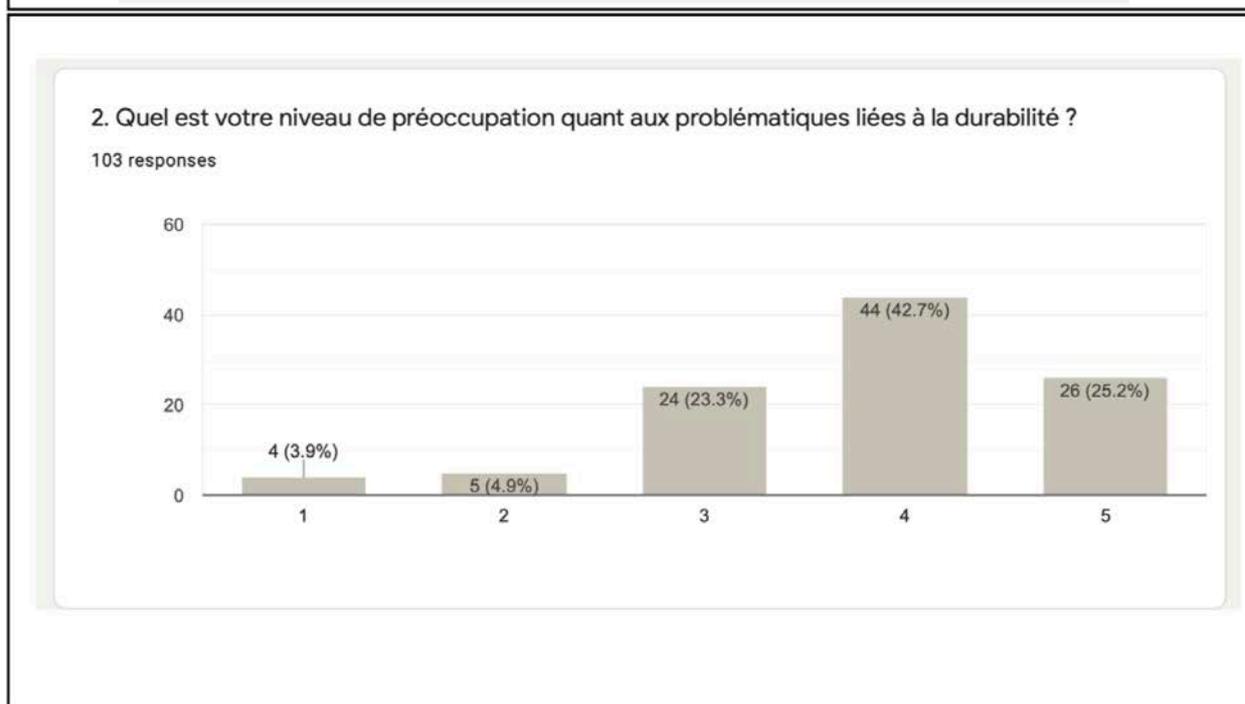
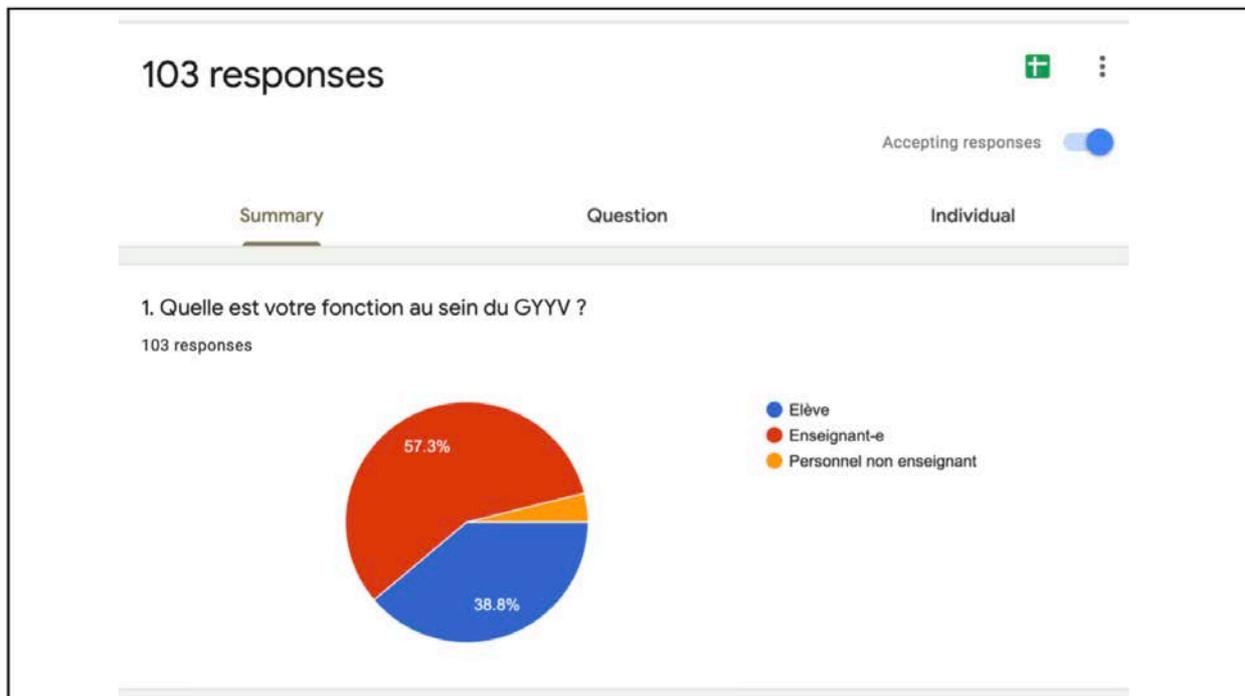
Si vous avez des remarques/suggestions complémentaires, n'hésitez pas à les faire parvenir par mail au soussigné qui se tient à votre disposition pour toute question.

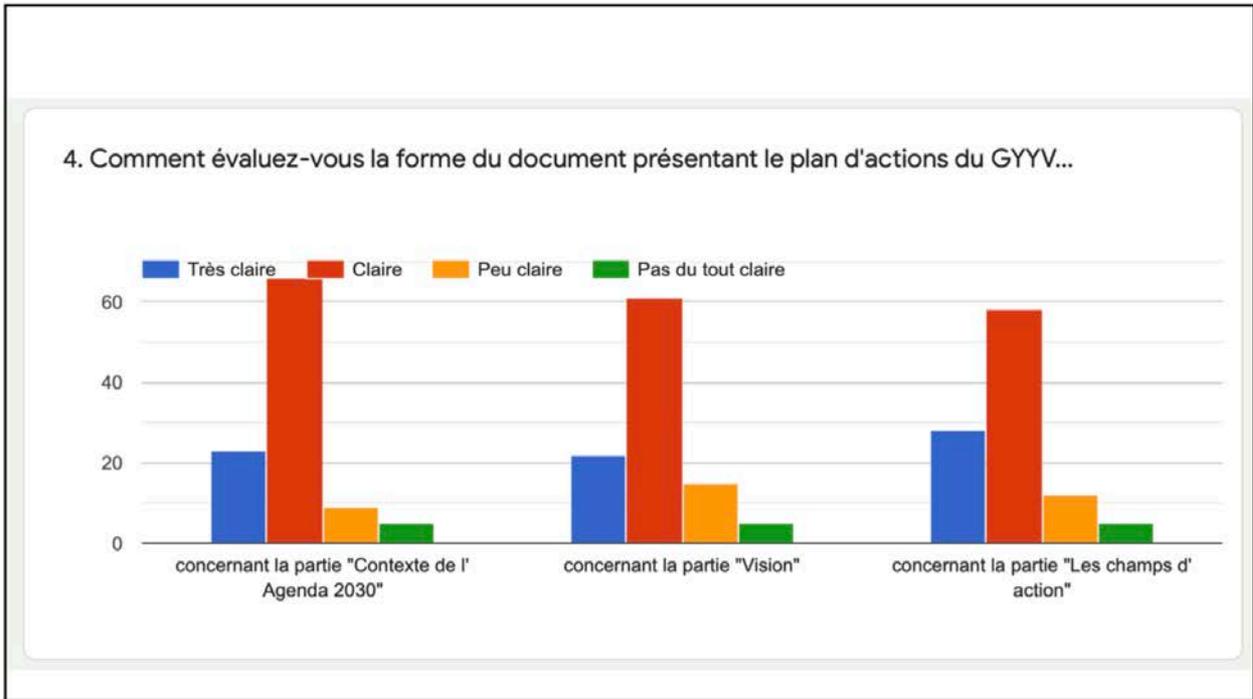
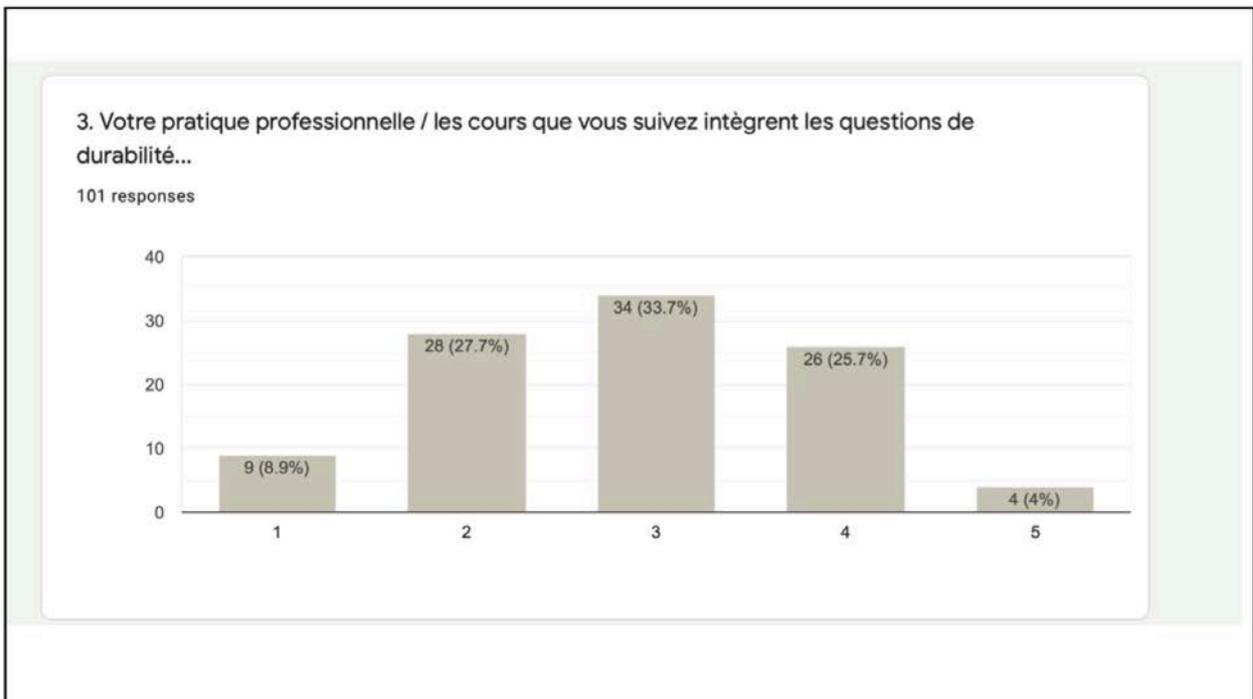
Le doyen répondant de la durabilité



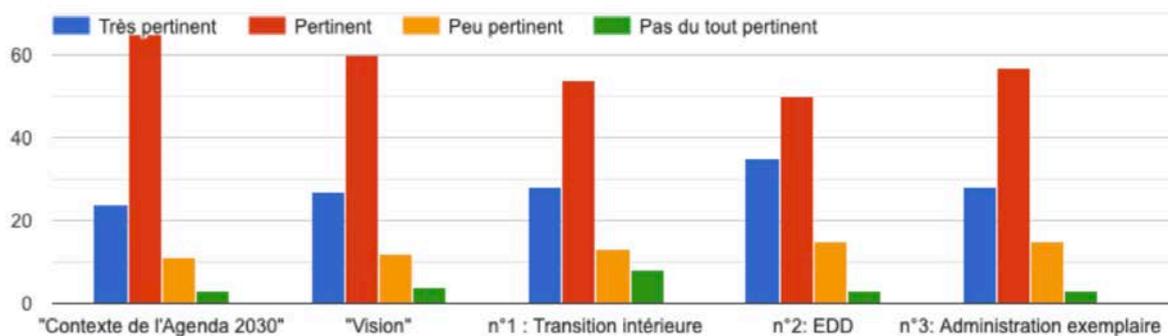
Christian Henchoz

ANNEXE – Résultats bruts du questionnaire

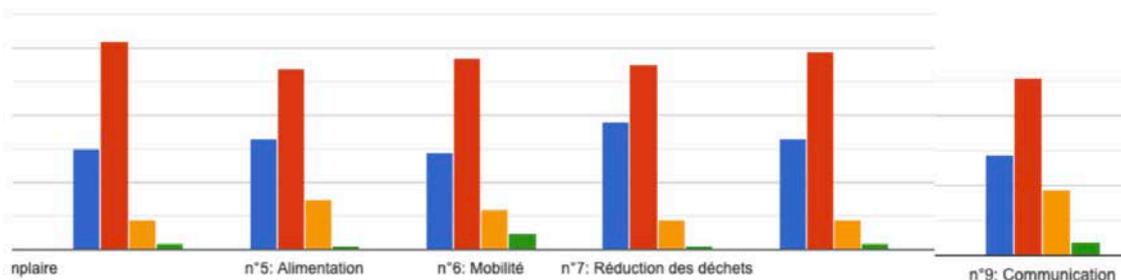




5. Comment évaluez-vous le contenu du document présentant le plan d'actions du GYYV...



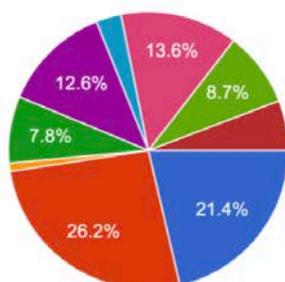
5. Comment évaluez-vous le contenu du document présentant le plan d'actions du GYYV...



6. Choisissez les 3 champs d'action qui vous paraissent prioritaires : PRIORITE 1



103 responses

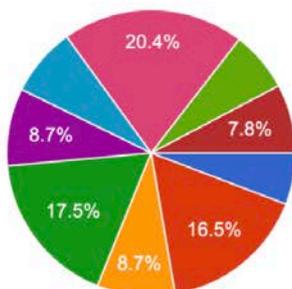


- champ d'action n°1 : Transition intérieure
- champ d'action n°2 : Education au dé...
- champ d'action n°3 : Administration ex...
- champ d'action n°4 : Ressources natu...
- champ d'action n°5 : Alimentation
- champ d'action n°6 : Mobilité
- champ d'action n°7 : Réduction des d...
- champ d'action n°8 : Energie et climat
- champ d'action n°9 : Communication

Choisissez les 3 champs d'action qui vous paraissent prioritaires : PRIORITE 2



103 responses



- champ d'action n°1 : Transition intérieure
- champ d'action n°2 : Education au dé...
- champ d'action n°3 : Administration ex...
- champ d'action n°4 : Ressources natu...
- champ d'action n°5 : Alimentation
- champ d'action n°6 : Mobilité
- champ d'action n°7 : Réduction des d...
- champ d'action n°8 : Energie et climat
- champ d'action n°9 : Communication

Choisissez les 3 champs d'action qui vous paraissent prioritaires : PRIORITE 3

103 responses



7. Dans quel(s) champ(s) d'action seriez-vous prêt-e-s à vous impliquer ?

103 responses

